

LE MESSENGER DE BRUXELLES

JOURNAL QUOTIDIEN, ÉCONOMIQUE & FINANCIER

Abonnements: Pendant la durée de la guerre 3 francs par mois (Bruxelles et faubourgs)

AVIS. — Adresser toute correspondance à la direction du MESSENGER DE BRUXELLES

Aucune quittance ne sera valable si elle ne porte la signature du directeur du journal.

Rédaction et Administration: 1, Quai du Chantier, 1, Bruxelles. — Téléph. A 1610

Prisonniers Belges en Allemagne

Après la campagne que nous avons menée en ces colonnes contre les faux clichés — car ce fut une campagne d'épuration — Le Messenger s'était

temps matériel nécessaire à instruire l'affaire avant que de faire paraître quoi que ce fut qui rappelât nos premiers articles.

l'un des peu scrupuleux industriels qui n'avaient pas hésité à falsifier des documents authentiques — M. Cabuy pour ne le point nommer — nous a

bête pour que nous nous y arrêtons un seul instant et sa mise à exécution conduirait le demandeur à une action reconventionnelle de notre part —

nous certifions absolument authentiques tandis que certains de ceux édités par Cabuy et consorts sont faux, archi-faux par la légende dont ils sont



abstenu de publier encore des photographies représentant des groupes de prisonniers en Allemagne. — Nous voulions laisser à la justice le

Nous avons eu tort, je l'avoue en toute sincérité. Non seulement les coupables n'ont pas été punis mais, ceci est le comble,

fait connaître, par une tierce personne, qu'il allait nous tenter une action en dommages et intérêts. Nécessairement, la menace est trop

action qui lui coûterait gros — mais j'ai résolu de noter ici l'incidente pour prendre date, sans plus. En attendant, voici deux clichés que

adornés et eu égard au maquillage auquel ils furent soumis avant la publication sous forme d'album. E. FONCLOS

LA GUERRE

Ça traîne, ça traîne et cela fait le désespoir des emballés.

M. Pierre Baudin, ancien ministre français explique ainsi les lenteurs de l'offensive française :

Comment pouvait-on penser, à moins d'être privé de raison ou ignorant de tout, que nous pourrions en quelques semaines triompher de cette puissance militaire germanique qui est la plus redoutable de toutes celles qu'on a vu jamais se former et grandir sous le ciel ?

Pour nous, qui avons de toute notre âme crié longtemps sans nous lasser, alerte! aux Français, nous n'éprouvons aucune surprise de l'étendue de l'effort nécessaire.

Nous avons été taxés de pessimistes quand nous avons prédit une longue guerre.

Beaucoup de ceux qui nous avaient bafoués avec leur pacifisme ont eu la naïveté ensuite de croire à la victoire rapide et prochaine. De même parce qu'ils ont été hier incapables de prévoir, qu'ils ont ensuite cédé aux dangereuses illusions, de même ils s'abandonnent aujourd'hui à l'amertume et à l'impatience. Ce sont des esprits injustes envers leurs frères et leurs fils qui combattent, et envers le destin qui les a préservés de pires calamités.

En ce moment, le devoir est d'accumuler en soi-même le maximum d'espoir afin de prodiguer le merveilleux fluide à ceux qui en ont besoin pour remplir leur suprême devoir.

Le mauvais temps qui persiste n'est pas précisément un facteur de grandes choses.

On s'observe, on se bat tout de même, on ruse et enfin vingt-quatre heures se passent.

Pourtant, il faut rendre cette justice à l'activité allemande qu'elle fait face partout en même temps. Si elle ne réussit pas aujourd'hui, elle recommence demain.

Lui rendre justice ne diminue pas la gloire des autres. Voyez les derniers communiqués : ils ont attaqué à Ypres; ils ont lancé six attaques contre les Anglais à Givenchy et Cuinchy près de La Bassée; ils ont attaqué près d'Aix-Nouettes, entre Heurtebise et le bois Foulon, à l'ouest de Craonne, près de Saint-Hubert, en

Argonne. En Alsace, leur infanterie ne semble pas s'être montrée, mais ils ont bombardé à Hartmannswillerkopf, Thann, Lembach et Senheim.

Sur le front russe, comme nous le disions ces jours derniers, les combats se ralentissent devant la Bzura et la Rawka; les Allemands ont retiré une partie des corps d'armée du maréchal von Hindenburg pour les reporter au nord de la Basse-Vistule, zone dans laquelle une armée russe s'avance vers Thorn, et au sud des Carpathes, en Hongrie, où, annonce-t-on, les Allemands ont concentré 250.000 hommes aux frontières de la Roumanie et de la Serbie. Cette réduction des forces qui leur sont opposées aurait pu permettre aux Russes d'obtenir un succès, mais pour des motifs que nous ignorons, il se pourrait, écrit-on de Pétersbourg au *Daily Chronicle*, qu'ils abandonnassent leurs positions de la Rawka pour en occuper d'autres plus en arrière.

On parle beaucoup des Zeppelins dont l'action, nous disent les communiqués allemands, est grande.

Qu'ont-ils fait jusqu'ici comme arme de guerre? Quel est leur actif?

Ils se manifestèrent d'abord sur Anvers et quelques autres villes belges. Puis ils lancent le 26 décembre sur Nancy, 14 bombes, 2 tués et 2 blessés; le 6 janvier, vol au-dessus de Calais, et le 19 janvier le fameux raid sur la côte anglaise, 30 bombes, tués et blessés.

Du côté russe, les effets atteints par les Zeppelins paraissent plus considérables. En septembre, des Zeppelins opérèrent des reconnaissances, l'un d'eux lance des bombes sur l'école de Bielostok. Le 28 septembre, vol sur Varsovie : 3 soldats blessés.

Le 24 novembre, un Zeppelin laisse tomber deux bombes sur Varsovie, un autre en lance deux sur Plotzk. Le 9 décembre, affaire très grave, la plus grave de toutes; 18 bombes sur Varsovie : 2 maisons démolies, 40 personnes tuées et 50 blessées. C'est l'agence *Central News* qui donne cette dernière information.

Qu'on résume les vols des Zeppelins, tant à l'est qu'à l'ouest, et on reconnaît que les résultats en sont modestes. Cela étonne quand on consi-

dère la puissance de l'appareil lui-même, la force des engins de destruction qu'il emploie; mais il y a des considérations d'un autre ordre à faire entrer en ligne de compte, si on veut analyser les actes du dirigeable.

La nécessité de donner de la légèreté à tout ce qui entre dans sa construction le rendent peu capable de résister à des chocs, à des vents rapides, en même temps qu'il ne peut atterrir qu'avec des précautions considérables.

Ses dimensions le rendent absolument vulnérable à l'artillerie, et l'aéroplane, grâce à sa rapidité d'évolution, est un adversaire redoutable pour le Zeppelin. Son emploi ne peut se faire que dans certaines conditions: les circonstances atmosphériques déterminent ses sorties.

Ce qui ressort de plus clair ou plutôt de plus pénible dans la situation, c'est que nous en sommes au sixième mois de la guerre — après demain nous atteindrons cette date — et que chaque jour qui passe fait des morts et des blessés partout.

Quand tout cela finira-t-il. Terrible point d'interrogation.

BULLETIN OFFICIEL

C'est l'Angleterre, affirment les Allemands, qui a poussé la Belgique à prendre parti contre l'Allemagne

Pour le dossier contradictoire.

Berlin, 29 janvier. — La presse de Londres publie une déclaration qui proteste contre l'audience accordée par le chancelier au représentant de l'*Associated Press* à Berlin.

Le bureau officiel de Londres dément que l'Angleterre était décidée en 1911 à envoyer des troupes en Belgique sans son consentement.

Cette conception repose probablement sur des pourparlers non officiels entre officiers belges et anglais en 1906 jusqu'en 1911 concernant des dispositions en vue d'une violation possible de la neutralité par l'Allemagne. Avant d'entamer ces pourparlers, l'Angleterre avait étudié la manière la plus efficace dont elle pourrait aider militairement la Belgique à défendre sa neutralité. De son côté, la Belgique déclara que les troupes anglaises ne pourraient venir en Bel-

gique qu'après la violation de sa neutralité par l'Allemagne. Les documents belges qui ont été publiés nient d'une façon précise ces témoignages de la presse anglaise. Il est établi, d'après l'enquête allemande, que l'Angleterre en 1911 était décidée, dans le cas où une guerre éclaterait entre la France et l'Allemagne, à pénétrer inévitablement en Belgique, sans ou avec son consentement, et aussi sans attendre que le gouvernement belge lui demande du secours. Ceci est confirmé par les déclarations du lieutenant-colonel Bridges vis-à-vis du chef de l'état-major belge; cette confirmation ressort aussi d'une déclaration de lord Roberts (*British Review-Heft*, août 1913) qu'un corps d'expédition était en formation et la flotte faisait des préparatifs pour une invasion en Flandre pour maintenir l'équilibre des puissances.

Il est à remarquer que le gouvernement anglais renonce maintenant à cette fiction, comme s'il ne s'était agi en 1906 que d'une discussion académique militaire, pour le cas où la neutralité belge aurait été menacée par un de ses voisins. Ces pourparlers académiques sont devenus des pourparlers

« non officiels », mais cependant officiels, car on avait auparavant arrêté des bases. Maintenant on avoue que ces pourparlers étaient dirigés contre l'Allemagne seulement, donc contre un seul des voisins de la Belgique. Mais cela donne la preuve évidente du danger que courrait la neutralité belge. Le gouvernement anglais n'effacera pas l'impression que c'est par suite de ses agissements que la Belgique a été entraînée, vu qu'elle était liée vis-à-vis de toutes les puissances et qu'elle a dû prendre des dispositions contre un seul garant, c'est-à-dire l'Allemagne. L'Angleterre l'a poussée dans cette voie par suite de la Triple-Entente et finalement à faire son jeu pour aboutir à la guerre.

La suite des déclarations tend à inculper le gouvernement allemand de l'échec des efforts faits par l'Angleterre pour maintenir la paix et de charger l'Angleterre de complicité au moment de la déclaration de guerre. Par contre ces documents concluent par cette affirmation du docteur Helfferich qui dit : « La Russie est considérée comme instigatrice de la France et l'Angleterre comme complice ».

COMMUNIQUÉS

Communiqué Officiel Allemand

Quartier général, 1^{er} février : Il n'y a rien d'important à signaler de ce côté.

En Prusse orientale, rien de nouveau. Au nord de la Vistule, dans la région sud-ouest de Mlawa, nous avons, dans différentes localités, repoussé les troupes russes qui se trouvaient précédemment devant notre front.

Dans la Pologne, au sud de la Vistule, nous avons encore gagné du terrain.

Au sud de la Pilika, nous avons renouvelé nos attaques.

Communiqué Officiel Autrichien

Sur la Dujanec et la Nida, de violents combats d'artillerie ont eu lieu hier. Notre artillerie, qui se distingue par l'excellence de son tir, ces derniers temps, obtint hier encore des succès. Sous son tir particulièrement efficace, l'ennemi évacua une tranchée.

Sur le restant du front en Pologne russe, des combats intermittents d'artillerie.

Dans les Carpathes, la journée fut calme. On combat encore pour une position au nord des cols, dans le district forestier.

Communiqué Officiel Français

Paris, 29 janvier, 11 heures. — A l'ouest de Soissons, les Allemands ont fait deux tentatives pour traverser l'Aisne; elles ont échoué.

La nuit dernière, plusieurs avions ennemis ont lancé des bombes sur Dunkerque; quelques personnes ont été tuées et blessées.

Dans la nuit du 28 au 29, nos aviateurs ont jeté des bombes sur les camps ennemis vers Laon, La Fère et Soissons.

Hier soir, un avion ennemi a dû atterrir à l'est de Gerbevillers; les aviateurs ont été faits prisonniers.

Paris, 30 janvier, 3 heures. — La journée d'hier a été calme.

Près de Quinchy, au sud du canal de La Bassée à Béthune, les troupes anglaises ont repoussé trois bataillons allemands qui tentaient des attaques.

L'artillerie des alliés a bombardé plusieurs positions ennemies.

Près de Flirey (en Woëvre), les Allemands ont fait sauter des mines qui n'ont pas endommagé nos tranchées.

Paris, 30 janvier, 11 heures soir. — Nos troupes ont, en Argonne, reculé sur une nouvelle ligne de tranchées, à 200 mètres

en arrière de celles qu'elles tenaient précédemment.

Un violent combat se poursuit dans ce district, nos pertes et celles de l'ennemi sont importantes.

Communiqué Officiel Russe

Pétrograd, 29 janvier. — Dans la région de la Tsjoroch, près du village de Basjkioi, l'ennemi se retire.

Pas de changement sur le front de Sarykamysz.

L'artillerie turque a bombardé hier une partie de notre front.

Dans la vallée d'Alasjkirt, nous restons en contact avec l'ennemi.

Après un combat acharné, une de nos colonnes s'est rendu maître de Sofiau, au nord-ouest de Tabrie, en Perse.

Communiqué Officiel Turc

Constantinople, 31 janvier. — Le grand état-major annonce que la flotte turque bombarde, avec succès, une place fortifiée de la côte occidentale de la mer Noire.

Dernières Dépêches

Copenhague, 30 janvier. — Le ministre de l'Intérieur vient de fixer le prix du froment danois à maximum 21 1/2 couronnes par 100 kilos, et le son de froment à 17 1/2 couronnes par 100 kilos.

Londres, 30 janvier. — Le steamer anglais « Potaro », de 4,400 tonnes, n'est pas encore arrivé. On craint qu'il ait été arrêté par le croiseur allemand « Kronprinz-Wilhelm ».

Les steamers « Thérèse-Heymann » et « Glen Morven » auraient coulé dans la mer du Nord, après avoir touché des mines.

Madrid, 30 janvier. — La deuxième partie du budget de la marine prévoit la construction de quatre croiseurs cuirassés, vingt-trois sous-marins et plusieurs destroyers.

La Chambre espagnole a discuté hier le programme de la marine. Le député Pouella a déclaré que la situation actuelle prouvait que de nouveaux crédits étaient absolument nécessaires.

Le député Amado a abondé dans ce sens en ajoutant qu'il fallait que l'Espagne ait sa place parmi les grandes puissances, et qu'une marine beaucoup plus importante s'imposait donc.

Berne. — Le Conseil fédéral a nommé chef de division des affaires du département politique fédéral, en remplacement de M. Boucart, appelé à la légation suisse de Vienne, M. Alphonse Dunant, de Genève, ministre de Suisse à Buenos-Aires.

Alexandrie. — Le Conseil des ministres a décidé la prorogation des tribunaux mixtes jusqu'au 31 janvier 1916.

Londres, 27 janvier. — Sir Paget a quitté Londres samedi pour remettre, en Russie et en France, diverses décorations conférées par le roi aux officiers des armées russe et française.

L'observatoire de Tortosa a enregistré hier matin un tremblement de terre, dont le siège serait à une distance de 1,700 kilomètres.

Genève. — On annonce qu'un régiment des hussards de la mort est arrivé à Orsova, ville située à la frontière serbo-roumaine.

Rome. — Le journal « Italie » annonce que les manufactures italiennes auraient été autorisées à fabriquer des armes et des munitions pour la Roumanie.

Athènes, 27 janvier. — Djemal pacha, ancien ministre de la marine, est définitivement nommé généralissime des troupes qui font la campagne d'Egypte.

Trois corps d'armée marchent actuellement contre l'Egypte.

Le Caire. — Une rencontre a eu lieu hier à l'est d'El-Kantara, entre les Turcs et les Anglo-Egyptiens.

Les Turcs ouvrirent un feu d'artillerie sur une patrouille, qui répondit par un tir de mitrailleuses et par une fusillade.

L'ennemi a semblé ne pas vouloir s'engager davantage.

Athènes. — On mande de Beyrouth que l'autonomie du Liban a été abolie. Les Maronites ont été obligés de se munir de certificats délivrés par les autorités turques.

Amsterdam. — On mande de Berlin que le « Militær Wochenblatt » publie la nomination du général von Bülow, commandant en chef de la deuxième armée, comme maréchal de camp, et la nomination du lieutenant général von Einem, commandant en chef de la troisième armée, comme général d'armée.

La Haye, 30 janvier. — La première Chambre a voté, sans discussion, le projet de loi prolongeant la durée du service militaire ainsi que celui de la Land-sturm jusque fin juillet.

Christiania, 30 janvier. — Plusieurs personnes sont arrivées ici venant de

Bergen; l'ambassade française les attendait à la gare; on est certain que c'est le général Pau et son état-major. Conduit à l'ambassade, le général y a passé la nuit et est reparti le lendemain pour Stockholm et de là pour Pétersbourg.

Vienne, 30 janvier. — M. Bilinski, ministre des Finances austro-hongrois, va donner sa démission, et il est probable que le docteur von Körber, ancien président du Conseil, sera nommé à sa place.

Londres, 30 janvier. — L'administration des postes annonce que des bureaux postaux australiens et japonais ont été installés aux îles Carolines.

On mande de Paris que Claude Casimir Perrier, un des fils de feu l'ancien président de la République Française, a été fait prisonnier lors des combats dans les environs de Soissons.

Genève, 30 janvier. — En Suisse, en Haute-Bavière et dans le Tyrol, la chute de neige est extraordinaire; les trains ont des retards considérables et certains sont bloqués.

Vera-Cruz, 30 janvier. — Les troupes, à la tête desquelles se trouve Carranza, ont réussi à entrer dans la ville de Mexico.

Amsterdam, 31 janvier. — Le président du Conseil, M. Cort Vander Linden, a été nommé ministre d'Etat.

Amsterdam, 30 janvier. — La société de navigation à vapeur « Nederland », a reçu avis que la traversée du canal de Suez n'est autorisée que pendant certaines heures et ce avant midi, sous le contrôle de l'autorité militaire.

EN MARGE

RECTIFICATION

Tout seul à la rédaction, je cherchais le matin un sujet de causerie, lorsque la porte s'ouvrit brusquement. Un monsieur d'un âge indéterminé, long comme un jour sans pain, sec comme un échalas, tanné comme une vieille giberne, le profil en lame de couteau, le nez et la barbe en pointe, me menaçant, entra sans autre formule de politesse; il s'assit, tira de la poche de son ulster un revolver qui avait au moins deux pieds de long, en vérifia la batterie et le disposa à côté de lui.

— Je suis le dernier survivant du « David »!

— PIIIP?

— Vous avez, hier, parlé des sous-marins comme d'une chose toute récente; je suis, moi, Monsieur, la preuve vivante que le sous-marin date au moins de 51 ans.

Je me souviens alors que pendant la guerre de Sécession il y eut une véritable émulation parmi les ingénieurs nordistes et sudistes; on créa des engins de guerre invraisemblables et bizarres; on inventa la mitrailleuse à rouet, le monitor, le bateau-cigare, etc.; deux sous-marins furent lancés à la Nouvelle-Orléans pour défendre la ville, sans flotte, contre un blocus et un bombardement des croiseurs fédéraux.

Lorsque Charleston succomba et que l'amiral Ferragut vint bloquer la Nouvelle-Orléans, ces deux ancêtres des submersibles actuels s'apprêtèrent à vaincre ou à mourir.

Le 17 février 1864 l'équipage du Hensanotic, vit s'approcher de lui un objet que les marins prirent pour un dauphin. Comme l'objet s'approchait toujours, on lui tira des coups de fusil; l'objet continua à s'approcher, on mit alors un canon en batterie, l'objet disparut. Mais trois minutes après le « Hensanotic » sautait avec tout son équipage. Avant de s'engloutir définitivement, le petit « David » avait eu le temps de lancer vers le croiseur fédéral une caisse bourrée d'explosifs.

J'avais donc devant moi un survivant de cet héroïque fait d'armes.

Par quel miracle avait-il échappé à la mort; c'est ce que je n'eus pas le temps de demander. Le farouche et insubmersible héros m'avait déjà mis en demeure de rédiger la rectification que vous venez de lire.

Il s'en alla comme il était venu en faisant craquer la batterie de son Colt antédiluvien.

Et maintenant qu'il est parti, je veux par surcroît de précaution rappeler qu'en 1801 un autre sous-marin fut essayé par Robert Fulton qui resta sous l'eau pendant cinq heures et qui eut également la chance, lui, d'en revenir.

Vous comprenez, je ne voudrais pas que Fulton vint aussi réclamer un droit de priorité. Il pourrait être encore plus rébarbatif que l'olibrius de ce matin.

V.G.

Echos et Nouvelles

Les progrès de la marine de guerre.

Outre les nombreux progrès que l'on pourrait réaliser pour la construction des grands navires, on pourrait en ajouter un autre qui ne semble pas irréalisable et que nous signalons à un lecteur.

Il y a un demi-siècle, on considérait comme impossible la liquéfaction de l'air et de l'acide carbonique; aujourd'hui que ce résultat a été obtenu et que l'on peut condenser une quantité considérable de gaz sous un très petit volume, il suffit de revaporiser l'air ou l'acide carbonique pour obtenir instantanément une grande quantité de gaz. On peut espérer que, dans un avenir prochain, on pourra régler cette revaporisation selon le résultat que l'on veut obtenir, de manière à pouvoir l'utiliser soit comme matière explosive, en provoquant instantanément une grande quantité de gaz dans un espace très restreint, soit comme force motrice, en provoquant une production lente de gaz qui serait conservé dans des accumulateurs du genre de ceux qui sont employés actuellement pour les torpilles automobiles, et à une pression qui serait supérieure à celle qui est nécessaire au fonctionnement de l'appareil moteur. Ces accumulateurs, substitués aux chaudières à vapeur, réaliseraient une grande économie de poids et, pour les navires de guerre, les capsules d'air ou d'acide carbonique liquides auraient un poids sensiblement inférieur aux gargousses actuelles, ce qui réaliserait une économie sensible dans le poids de l'approvisionnement des munitions.

Les soldats belges internés en Hollande, camp de Assen, ont été transportés par trains spéciaux au camp d'Oldenbroeck.

La Chambre des Communes et la Chambre des lords s'assemblent en session extraordinaire à Londres.

Le « Dacia » a quitté Galveston. On assure que le nouveau propriétaire du navire, M. Breitling, est en pourparlers pour acheter cinq autres navires de la Hamburg-America-Line.

Le pape a donné dix mille francs pour secourir les habitants misérables de Cracovie.

La terre tremble toujours. — Les dernières dépêches venues d'Italie annoncent que mercredi dernier, de nouvelles et terribles secousses sismiques ont ébranlé le sol en Italie. Cette fois, un immense désastre est à craindre, auprès duquel celui survenu tout récemment à Avezzano serait peu de chose. L'une des secousses n'a pas duré moins de dix minutes. Le centre du mouvement se trouvait, cette fois, dans la province de Benevent.

Les réfugiés belges en Angleterre. — Un rapport du comité des réfugiés belges en Angleterre dit que plus de 100,000 Belges sont logés, dans le Royaume-Uni, chez des particuliers.

Dans les dépôts du gouvernement, 9,000 autres Belges attendent leur tour d'être hospitalisés, 1,500 autres personnes ont reçu une hospitalisation provisoire.

Les réfugiés qui subviennent eux-mêmes à leur entretien demeurent dans plusieurs centaines de maisons louées spécialement à leur intention.

On est occupé maintenant à héberger les nombreux soldats blessés, qui, quoique rétablis, ne sont plus aptes à reprendre le service militaire.

M. Ernest Cognacq, fondateur et propriétaire des magasins parisiens bien connus, La Samaritaine, vient de transformer cette affaire en société anonyme au capital de 36 millions.

Le prince Youssoupow, aide de camp, accompagné du comte Koutousow, est arrivé à Londres la nuit dernière, envoyé en mission auprès du roi d'Angleterre.

Le prince Youssoupow et le comte Koutousow ont été reçus en audience ce matin, ainsi que l'ambassadeur de Russie.

M. Van de Vyvere, notre ministre des Finances, a déclaré à un de nos concitoyens :

« La Belgique a une situation financière normale. Tous les coupons de la rente sont payés par le gouvernement. Les villes envahies et pressurées par les Allemands ne peuvent faire face pour le moment à leurs engagements; mais elles ont des régies, des ressources. Le jour où l'ennemi aura été déblayé par les alliés, elles payeront comme devant.

D'autre part, la Belgique n'avait pas six milliards, mais seulement cinq milliards de dette, représentée par la contre-vente des chemins de fer, de l'outillage économique formidable, des canaux, des rivières et des ports. »

Voici une lettre profondément émouvante. Nous croyons devoir la donner comme un témoignage admirable du stoïcisme de nos soldats. Celui qui l'a écrite n'est plus. Il vient de succomber dans un hôpital militaire aux graves blessures qu'il avait reçues sur le front. Le médecin qui le soignait a obtenu de la veuve l'autorisation de nous la communiquer. Nous

en respectons scrupuleusement l'orthographe :

« Ma chère petite femme,

« Avant de partir au feu, je tiens à te dire dans quel conditions je pars. Je t'ai toujours caché que je me trouvais sur le champs de bataille pour ne pas t'effrayer; mais aujourd'hui que je pars, je tiens à te signaler qu'elles sont mes dernières volontés si le hasard ne veut pas que je te revoi.

« Je te recommande mon vieux père si je meurs ai-soin de lui de même que si mon beau-frère ne revenait pas aide ma sœur à élever ses enfants se sont mes plus grand vœux.

« D'autre part tu vendras ou tu garderas notre commerce se que tu feras sera bien fait je te laisse pleine liberté pour faire se que tu voudras.

« Je recommande à mon lieutenant de te faire savoir où je serai enterré, afin que si tu veux me faire revenir tu puisse le faire. Crois chère petite femme que mes dernières pensées yrons à toi et à L... je te recommande de penser à moi souvent mais de ne pas en faire un deuil éternel, tu as jeune refait toi un intérieur on doit tout souffrir quand on a été d'être seule, voilà chère petite femme mes dernières volontés en les écrivant je pense à toi à tous et quoique brave je ne puis m'empêcher de verser quelques larmes en cachette en pensant au mal que te fera ma mort mais que veu-tu c'est la destinée.

« Je part au combat avec confiance et espoir mai la fatalité peu s'abattre brutalement sur moi comme sur tant d'autre? Mais crois le; tous les jours je penserai à toi et tan qu'il me restera un souffle de vie je t'écirai pour te tranquilliser; adieu chère petite femme est recoi tous les baisers que mes lèvres auront la force de t'envoyer.

« Ton mari qui t'aime... »

La Ronde de Nuit, 4, boulevard Anspach, surveillance des immeubles, dix à quinze passages de vieillards chaque nuit. (504)

Un de nos amis nous communique une lettre qu'il a reçue du front. Elle montre de la manière la plus touchante la joie que procure dans les tranchées la réception du courrier :

« Vois-tu, écrit ce soldat en parlant des siens, je les aime tellement et j'en ai le cœur si rempli que si j'apprends que leurs santés sont bonnes, je pique à moi tout seul des galops dans la boue, je remplis notre bicoque de cris inarticulés à tel point que le pauvre lieutenant B... mon camarade de lit, me regarde avec terreur, se demandant si je ne deviens pas fou.

« Comme il ne peut me faire taire, il prend le parti de m'accompagner, d'où un vacarme épouvantable : c'est ce que nous appelons « l'heure du gâtisme ».

Ceci se passe généralement après la réception du courrier, c'est-à-dire entre 17 et 18 heures.

« Le bruit est plus ou moins assourdissant suivant que nous avons reçu l'un et l'autre une ou plusieurs lettres et suivant aussi l'intérêt de leur contenu.

« C'est le meilleur moment de la journée. »

Le discours prononcé par Benoît XV au consistoire tenu pour la nomination des nouveaux évêques doit logiquement avoir un grand retentissement dans toute la chrétienté. Pour des centaines de millions d'hommes, le pape est l'interprète suprême de Dieu; pour les non-croyants eux-mêmes, il personnifie une autorité morale dont l'influence peut difficilement être ignorée. Il est donc très naturel que sa parole, dans les circonstances tragiques, où se débat une grande partie du monde civilisé, ait été attendue comme celle qui devait faire la lumière dans bien des consciences. On peut craindre que les catholiques n'éprouvent, sous ce rapport, une vive déception, et que le sentiment religieux n'en soit troublé jusque chez les plus humbles. Le discours de Benoît XV est un discours de diplomate, mais non de chef religieux, non de souverain pontife. Tout y est disposé pour ménager des susceptibilités, pour ne pas froisser certains éléments; mais cette étrange habileté aboutit, en fin de compte, à sacrifier le principe chrétien à des considérations d'ordre purement politique.

Certes, l'Eglise catholique n'a pas à prendre fait et cause pour tel ou tel groupe de belligérants. Elle n'a pas à couvrir l'erreur des autres. Le pape ne peut oublier qu'il est le chef de tous les catholiques et que des croyants se trouvent dans l'un et l'autre camp. L'impartialité, qui est la forme la plus délicate de la neutralité, s'impose d'autant plus à Benoît XV qu'il a le devoir de veiller à la bonne sauvegarde des intérêts de l'Eglise, que toute manifestation inopportune pourrait compromettre gravement. Mais peut-être n'est-il pas moins dangereux de contraindre les esprits les plus sincères et les moins prévenus à constater que les intérêts de l'Eglise peuvent ne pas se concilier toujours avec la défense de la vérité et de ce sentiment d'humanité que la civilisation chrétienne a tant contribué à développer dans la société moderne.

Si vous souffrez de l'estomac et digérez mal, buvez l'eau de KOKEL BRONNEN. (Voir en 4^e page.

LES QUODITIENNES

TALISMAN

Un désespéré s'est l'autre jour pendu dans une maison de la rue des Vers. Il se savait ou se croyait atteint de tuberculose pulmonaire et, pour n'en pas mourir, il s'est tué. Deux voisins s'étaient empressés de le décrocher, non dans le but de le rappeler à la vie car le cadavre était déjà rigide et glacé, mais pour s'emparer de la corde et l'utiliser comme porte-veine. C'est là une superstition généralement répandue. Des gens qui ne croient ni à Dieu ni à diable, des esprits forts qui bouffent du gras double le vendredi-saint parce que le gras simple n'exprimerait qu'imparfaitement leurs convictions, se prennent à pâlir lorsqu'ils aperçoivent des sou-teaux en croix, touchent du fer au passage d'un curé et considèrent la possession d'un morceau de corde de pendu comme un moyen infaillible de d'échapper à toutes les vicissitudes de l'existence. Les deux voisins de notre suicidé étaient des esprits forts, mais de vilains égoïstes.

Ils convoitaient également la corde du pauvre tuberculeux et chacun d'eux prétendait la garder tout entière. Il ne voulaient pas partager.

Pour les mettre d'accord il eut fallu qu'un autre habitant de la rue des Vers s'asphyxiât au bout d'une ficelle. Chacun aurait eu sa corde et on serait resté bons amis. Personne ne se dévoua. Les deux compétiteurs engagèrent alors une discussion qui dégénéra rapidement en querelle, puis en bataille. Le soir, dans la rue Haute, la police dut intervenir pour les séparer. Ils en étaient aux coups de couteau. Arrestation, procès-verbal, poursuites. En torchant ce petit « faits-divers », un de nos confrères conclut : « Comme quoi la corde de pendu ne porte pas toujours bonheur! »

Me sera-t-il permis d'élever la voix dans un débat aussi important pour apprendre à ce confrère sceptique qu'il y a une corde de pendu et corde de pendu comme il y a fagot et fagot. Il y a une corde de pendu qui porte bonheur et une corde de pendu qui attire la guigne aussi sûrement qu'un paratonnerre attire la foudre.

La corde de la rue des Vers appartient à la seconde catégorie, à la mauvaise, et vous devez renoncer à vous procurer l'autre en Belgique. C'est un article d'importation qu'il faut chercher en Angleterre, en Russie, en Amérique, dans les pays où la civilisation possède une potence; car la corde de suicide ne vaut rien : la corde de supplicié a seule les vertus que les esprits forts attribuent à la corde de pendu.

L'Italien Morizzio Campioni, qui a publié vers la fin du XVIII^e siècle des travaux si curieux et si troublants sur la magie et les sciences occultes, explique dans son *Traité des talismans, sortilèges et maléfices*, que l'influence de la corde de pendu est d'autant plus efficace que le condamné a opposé plus de résistance au bourreau. La meilleure, la plus favorable, celle qui assure à son propriétaire une félicité parfaite avec la réalisation de tous ses caprices, est celle qu'on aurait enlevée au gibet d'un individu pendu par erreur ou condamné par méchanceté malgré son innocence avérée. C'est la meilleure, la corde de pendu de tout repos, mais elle devient de plus en plus rare et de plus en plus coûteuse. Vanderbilt en a payé jadis un petit morceau de rien du tout six mille dollars, et c'était une occasion, mais on ne peut pas dire que ce soit là de l'argent mal placé.

Comme Anatole de Fiesque, duc de Ferrare, avait la précaution de faire pendre chaque année quelques innocents pour assurer son stock de fétiches, on peut encore trouver quelques morceaux de bonne corde de pendu dans le nord de l'Italie, en cherchant bien et à la condition d'y mettre le prix. Tout ce qui en reste est aux mains d'un syndicat.

Quant à la corde de suicide, elle porte malheur. C'est prouvé. L'histoire des deux amateurs de la rue Haute en est une nouvelle et irréfutable démonstration. J'ai saisi avec empressement cette occasion de fixer nos lecteurs sur un point aussi grave, en invoquant un livre qui fait autorité dans la question. J'espère qu'ils m'en sauront gré. Ils sont exposés aujourd'hui ou demain à décrocher un pendu et pourraient être tentés de lui faire sa corde, soit par superstition, soit pour la négocier au détail. Ce serait une gaffe. Il vaut encore mieux laisser le pendu où il est.

M.S.

Le Bureau de Publicité, 45, rue du Marché-aux-Poulets, Bruxelles-Boares, se charge des annonces et réclames dans le « Messenger de Bruxelles ». Ouvert de 9 h. 1/2 à 11 h. 1/2 et de 2 h. 1/2 à 5 h. (507)

SOYONS EQUITABLES

« Vieil Hibou », qui avez parlé d'or en faveur de certains petits propriétaires à court de pécune, ne pourriez-vous stigmatiser, avec tous les honnêtes gens, les agissements de quelques gagnants d'argent (plus nombreux, hélas, que vous ne le pouvez croire), qui exploitent, de façon éhontée, ceux que la dure nécessité force, en ces heures tragiques, à travailler sous leurs ordres.

— Encore une « exploitation honteuse », alors. Je vous écoute, « vieux prolétaire ».

— « Vieil Hibou », j'ai une femme et cinq enfants. Cela coûte gros à nourrir. Je travaille, le cœur content à l'ouvrage, depuis tantôt vingt-cinq ans, et, cependant, vous me croirez sans peine, je n'ai pas un sou vaillant d'économies. La maladie persistante de mon aîné en est la cause. Voici la guerre. J'ai tiré jadis un bon numéro à la loterie du sort, je n'ai pas dû partir pour le front. Ce n'est pas que le courage m'aurait manqué, oh, non, j'aurais fait tout mon devoir, simplement, comme les autres, mais ma femme et mes petits !

Je suis donc resté au travail, sans bouder, je n'ai pas chômé une heure ; le magasin où je m'occupe n'ayant pas fermé ses portes. Mon patron « fait » dans l'alimentation. C'est une branche florissante du commerce bruxellois ; sa maison est des mieux achalandées, jamais il n'a tant, qu'à l'heure présente, gagné de l'argent. Mon patron est, du reste, un vieux routier des affaires, il spéculait sur tout, sur le lard, sur le sel, sur la bougie, sur... chut, il ne faut pas être indiscret. Tout lui rapporte. Cela, c'est son droit à cet homme, et il n'y a qu'à le féliciter de son habileté et de son entendement aux trafics. Pourquoi faut-il qu'il spéculait, par surcroît, sur notre misère, sur le besoin que nous avons, nous autres, de travailler ? Avant la guerre, il nous payait peu, mais encore on pouvait s'en tirer et vivre. Mais, depuis, monsieur le Vieil Hibou, depuis !

— « L'exploitation », vieux prolétaire ?

— Oui, monsieur, c'est le mot, il nous a mis le marché à la main. Le tarif de guerre on la porte. Je gagne actuellement le tiers de ce qui m'est dû et tout à renchérir ! Encore, je vous le répète, s'il nous employait par charité, uniquement pour nous faire gagner quelques sous et soulager, dans la mesure de ce qu'il lui était possible de faire, notre misère. Mais non, monsieur, je vous le répète et j'insiste : jamais il n'a tant gagné d'argent.

— Que voulez-vous, vieux prolétaire, je ne puis évidemment que partager votre légitime indignation. Je pourrais évidemment vouer votre homme aux gémonies, mais je ne suis pas très convaincu que cela servirait à quoi que ce soit. Il y eu de tout temps des accapareurs et des exploités, et ce n'est pas à cette époque de guerre que quelque chose changera du vieil édifice social.

Leurons-nous donc, ensemble, de l'idée que dire son fait, à ce monsieur et à ses amis servira votre cause, peut-être comprendra-t-il, avec tous les honnêtes gens, la nécessité primordiale, d'être, avant tout, équitable. Etre équitable, c'est le commencement de la vraie Bonté, cette souveraine Justice.

— Et maintenant, la main, vieux prolétaire.

LE VIEIL HIBOU.

LA NOUVELLE PIECE DE LA SCALA

M. Van Jabber est un bambocheur ! Tel est le titre de la pièce bruxelloise qui composera le spectacle de réouverture du Théâtre de la Scala, vendredi prochain, 5 février, et dont les auteurs sont MM. G. Willy, Séraphin et Tonino, et non M. Georges Hauzeur, comme aurait pu le faire supposer, à première vue, l'écho paru il y a deux jours dans nos colonnes. Notre confrère nous a simplement avisé de la réouverture de la Scala, sans plus.

Feuilleton du *Messenger de Bruxelles* 15

LA LEGENDE

ET LES

Aventures héroïques, joyeuses et glorieuses

D'ULENSPIEGEL

Au pays de Flandre

PAR

CHARLES DE COSTER.

— Il faut, dit la dame, me quitter ici et aller à Koolkerke, de l'autre côté du vent, dire à un gentilhomme vêtu de noir et de rouge, mi-parti, qu'il ne doit point m'attendre aujourd'hui, mais venir dimanche, à dix heures de nuit, en mon château, par la poterne.

— Je n'ai pas ! dit Ulenspiegel.
— Pourquoi ? demanda la dame.
— Je n'ai pas, non ! dit encore Ulenspiegel.

La dame lui dit :
— Qu'est-ce donc, petit coq tout fâché, qui t'inspire cette volonté farouche ?
— Je n'ai pas ! dit Ulenspiegel.
— Mais si je te donnais un florin ?
— Non ! dit-il.
— Un ducat ?

SOUVENIRS

L'habitude d'ordonner, sans formes, des châtiments, qui sont aussitôt infligés que commandés, pour des fautes condamnées sans examen et sans appel par un maître absolu, entraîne, de la part même des maîtres les moins durs, d'étranges méprises.

En voici une dont le dénouement fut assez ridicule, grâce au personnage qui s'en trouvait l'objet, quoique le commencement en eût été fort triste et presque cruel.

Un matin, je vois arriver chez moi, avec précipitation, un homme troublé, agité à la fois par la crainte, par la douleur, par la colère. Ses cheveux étaient hérissés, ses yeux rouges et remplis de larmes, sa voix tremblante, ses habits en désordre. C'était un Français.

Dès que je lui eus demandé la cause de son trouble et de son chagrin : « Monsieur le Comte, me dit-il, j'implore la protection de Votre Excellence contre un acte affreux d'injustice et de violence ; on vient, par ordre d'un seigneur puissant, de m'outrager sans sujet et de me faire donner cent coups de fouet.

— Un tel traitement, lui dis-je, serait inexorablement quand même une faute grave l'aurait attiré ; s'il n'a pas de motif, comme vous le prétendez, il est inexplicable et tout à fait invraisemblable. Mais qui peut avoir donné un tel ordre ?

— C'est me répondit le plaignant, Son Excellence M. le comte de Bruce, gouverneur de la ville. — Vous êtes fou, repris-je ; il est impossible qu'un homme aussi estimable, aussi éclairé, aussi généralement estimé que l'est M. le comte de Bruce, se soit permis, à l'égard d'un Français, une telle violence, à moins que vous ne l'ayez personnellement attaqué et insulté.

— Hélas ! monsieur, répliqua le plaignant, je n'ai jamais connu M. le comte de Bruce. Je suis cuisinier ; ayant appris que monsieur le gouverneur en voulait un, je me suis présenté à son hôtel, on m'a fait monter dans son appartement. Dès qu'on m'a annoncé à Son Excellence, elle a ordonné qu'on me donnât cent coups de fouet, ce qui, sur-le-champ, a été exécuté. Mon aventure peut vous paraître invraisemblable ; mais elle n'est que trop réelle, et mes épaules peuvent au besoin me servir de preuves.

— Ecoutez, lui dis-je enfin, si, contre toute apparence, vous avez dit vrai, j'obtiendrai réparation de votre injure, et je ne souffrirai pas qu'on traite ainsi mes compatriotes, que mon devoir est de protéger. Mais songez-y bien, si vous m'avez fait un conte, je saurai vous faire repentir de votre imposture. Portez vous-même au gouverneur la lettre que je vais lui écrire ; un de mes gens vous accompagnera.

En effet, j'écrivis sur-le-champ au comte de Bruce pour l'informer de l'étrange dénonciation qui venait de m'être faite. Je lui disais que, bien qu'il me fût impossible d'y ajouter foi, l'obligation de protéger les Français me faisait un devoir de lui demander l'explication d'un fait si singulier, puisque enfin il était possible que quelque agent subalterne eût abusé indignement de son nom pour commettre cet acte de violence. Je le prévenais que j'attendais impatiemment sa réponse, afin de prendre les mesures nécessaires pour punir le plaignant s'il avait menti et pour lui faire rendre une prompte justice si, contre toute apparence, il avait dit la vérité.

Deux heures se passèrent sans qu'aucune réponse me parvint. Je commençais à m'impatienter ; je me disposais à sortir pour chercher moi-même l'éclaircissement que j'avais demandé, lorsque je vis soudain reparaitre mon homme, qui véritablement ne semblait plus le même ; son air était calme, sa bouche riant ; la gaieté brillait dans ses yeux.

« Eh bien ! lui dis-je, m'apportez-vous une réponse ? — Non, monsieur ; Son Excellence va bientôt vous la faire elle-même ; mais je n'ai plus aucun sujet de me plaindre ; je suis content, très content ; tout ceci n'est qu'un quiproquo. Il ne me reste qu'à vous remercier de vos bontés.

— Comment ! repris-je, est-ce que les cent coups de fouet ne vous restent plus ? — Si fait, monsieur, ils restent sur mes épaules, et très bien gravés ; mais, ma foi !

— Non.

— Un carolus ?

— Non, dit encore Ulenspiegel. Et cependant, ajouta-t-il en soupirant, je l'aimerais mieux qu'une coquille de moule dans le cuiret maternel.

La dame sourit, puis tout à coup s'écria : J'ai perdu mon aumônière belle et rare, faite de drap de soie et brodée de perles fines ! A Dame elle pendait encore à ma ceinture.

Ulenspiegel ne bougea pas, mais le sommelier s'avança vers la dame :

— Madame, lui dit-il, n'envoyez point à sa recherche ce jeune larron, car vous ne le reverriez jamais.

— Et qui donc ira ? demanda la dame.

— Moi, répondit, malgré mon grand âge. Et il s'en fut.

Midi sonnait, la chaleur était grande, profonde la solitude ; Ulenspiegel ne disait mot, mais il ôta son pourpoint neuf pour que la dame pût s'asseoir à l'ombre sous un tilleul, sans craindre la fraîcheur de l'herbe. Il restait debout près d'elle, soupirant.

Elle le regarda et se sentit pitoyable pour ce petit bonhomme craintif, et lui demanda s'il n'était point fatigué de rester ainsi debout sur ses jambes trop jeunes. Il se répondit mot, et comme il se laissait

on les a parfaitement pensés, et de manière à me faire prendre mon parti assez doucement. Tout m'a été expliqué ; voici le fait : M. le comte de Bruce avait pour cuisinier un Russe, né dans ses terres ; cet homme, peu de jours avant mon aventure, avait déserté, et, dit-on, volé. Son Excellence, en ordonnant de courir à sa recherche, s'était proposé de le faire châtier dès qu'on le lui ramènerait.

Or c'est dans ces circonstances que je me présentai pour occuper la place vacante. Quand on ouvrit la porte du cabinet de monsieur le gouverneur, il était assis à son bureau, très occupé et me tournant de dos. Le domestique qui me précédait dit en entrant : *Monsieur, voilà le cuisinier.* A l'instant Son Excellence, sans se retourner, répondit : *Eh bien ! qu'on le mène dans la cour, et qu'on lui donne cent coups de fouet, comme je l'ai ordonné.* Aussitôt le domestique referma la porte, me saisit, m'entraîne et appelle ses camarades, qui sans pitié, comme je vous l'ai dit, appliquent, sur le dos d'un pauvre cuisinier français, les coups destinés à celui du cuisinier russe déserteur.

« Son Excellence, en me plaignant avec bonté, a bien voulu m'expliquer elle-même cette méprise, et a terminé ses paroles consolantes par le don de cette grande bourse pleine d'or que voici. » Je congédiai le pauvre diable, dont je ne pouvais m'empêcher de trouver la juste colère beaucoup trop facilement apaisée.

Tous ces effets, tantôt cruels, tantôt bizarres, rarement plaisants, d'un pouvoir dont rien n'arrête ou ne suspend au moins l'action, sont les conséquences inévitables de l'absence de toute institution et de toute garantie. Dans un pays où l'obéissance est passive et la remontrance interdite, le prince ou le maître le plus juste et le plus sage doit trembler des suites d'une volonté irréfléchie ou d'un ordre donné avec trop de précipitation.

En voici une preuve qui paraîtra peut-être un peu folle ; mais c'est un fait que m'ont attesté plusieurs Russes, et qu'un de mes honorables collègues, qui siège aujourd'hui à la chambre de Pairs, a souvent en Russie entendu raconter comme moi. Or notez que ce fait s'est, disait-on, passé sous le règne de Catherine II, qui certes a été et est encore citée, par tous les habitants de son vaste empire, comme un modèle de raison, de prudence, de douceur et de bonté.

Un étranger très riche, nommé Sunderland, était banquier de la cour et naturalisé en Russie ; il jouissait, auprès de l'impératrice, d'une assez grande faveur. Un matin on lui annonce que sa maison est entourée de gardes et que le maître de police demande à lui parler.

Cet officier, nommé Reliew, entra avec l'air consterné.

« Monsieur Sunderland, dit-il, je me vois, avec un vrai chagrin, chargé, par ma gracieuse souveraine, d'exécuter un ordre dont la vérité m'effraye, m'afflige, et j'ignore par quelle faute ou par quel délit vous avez excité à ce point le ressentiment de Sa Majesté.

— Moi ! monsieur, répondit le banquier, je l'ignore autant et plus que vous ; ma surprise surpasse la vôtre. Mais, enfin, quel est cet ordre ?

— Monsieur, reprend l'officier, en vérité le courage me manque pour vous le faire connaître.

— Eh quoi ! aurais-je perdu la confiance de l'impératrice ?

— Si ce n'était que cela, vous ne me verriez pas si désolé. La confiance peut revenir ; une place peut être rendue.

— Eh bien ! s'agit-il de me renvoyer dans mon pays ?

— Ce serait une contrariété ; mais avec vos richesses on est bien partout.

— Ah ! mon Dieu ! s'écrie Sunderland tremblant, est-il question de m'exiler en Sibérie ?

— Hélas ! on en revient.

— De me jeter en prison ?

— Si ce n'était que cela, on en sort.

— Bonté divine ! voudrait-on me *knouter* ?

— Ce supplice est affreux, mais il ne tue pas.

— Eh quoi ! dit le banquier en sanglotant, ma vie est-elle en péril ? L'impératrice, si bonne, si clémente, qui me parlait si doucement encore il y a deux jours,

choir à côté d'elle, elle voulut le retenir et l'attira sur sa gorge nue, où il demeura si volontiers qu'elle eût cru commettre le péché de cruauté en lui disant de choisir un autre oreiller.

Le sommelier revint toutefois et dit qu'il n'avait point trouvé l'aumônière.

— Je la retrouvai, moi, répondit la dame, quand je descendis de cheval, car elle s'était, en se dégrafant, accrochée à l'étrier. Maintenant, dit-elle à Ulenspiegel, mène-nous droitement à Dudzele et dis-moi comment tu te nommes.

— Mon patron, répondit-il, est monsieur saint Thybert, nom qui veut dire leste des pieds pour courir aux bonnes choses ; mon nom est Claes et mon surnom est Ulenspiegel. Si vous voulez vous regarder en mon miroir, vous verrez qu'il n'est pas, sur toute cette terre de Flandre, une fleur de beauté éclatante comme votre grâce parfumée.

La dame rougit d'aise et ne se fâcha point contre Ulenspiegel.

Et Soetkin et Nele pleuraient pendant cette longue absence.

XXVII

Quand Ulenspiegel revint de Dudzele, il vit à l'entrée de la ville Nele adossée à

elle voudrait !... Mais je ne puis le croire. Ah ! de grâce, achevez ! La mort serait moins cruelle que cette attente insupportable.

— Eh bien ! mon cher, dit enfin l'officier de police avec une voix lamentable, ma gracieuse souveraine m'a donné l'ordre de vous faire empailler.

— Empailler ! s'écrie Sunderland en regardant fixement son interlocuteur ; mais vous avez perdu la raison ou l'impératrice n'aurait pas conservé la sienne ; enfin vous n'auriez pas reçu un pareil ordre sans en faire sentir la barbarie et l'extravagance.

— Hélas ! mon pauvre ami, j'ai fait ce qu'ordinairement nous n'osons jamais tenter ; j'ai marqué ma surprise, ma douleur ; j'allais hasarder d'humbles remontrances ; mais mon auguste souveraine, d'un ton irrité, en me reprochant mon hésitation, m'a commandé de sortir et d'exécuter sur-le-champ l'ordre qu'elle m'avait donné, en ajoutant ces paroles qui retentissent encore à mon oreille : *« Allez ! et n'oubliez pas que votre devoir est de vous acquitter sans murmure des commissions dont je daigne vous charger. »*

Il serait impossible de peindre l'étonnement, la colère, le tremblement, le désespoir du pauvre banquier. Après avoir laissé quelque temps un libre cours à l'explosion de sa douleur, le maître de police lui dit qu'il lui donne un quart d'heure pour mettre ordre à ses affaires.

Alors Sunderland le prie, le conjure, le presse longtemps en vain de lui laisser écrire un billet à l'impératrice pour implorer sa pitié. Le magistrat, vaincu par ses supplications, cède en tremblant à ses prières, se charge de son billet, sort, et, n'osant aller au palais, se rend précipitamment chez le comte de Bruce.

Celui-ci croit que le maître de police est devenu fou ; il lui dit de le suivre, de l'attendre dans le palais, et court sans tarder chez l'impératrice. Introduit chez cette princesse, il lui expose le fait.

Catherine, en entendant cet étrange récit, s'écrie : « Juste ciel ! quelle horreur ! En vérité, Reliew a perdu la tête. Comte, partez, courez, et ordonnez à cet insensé d'aller tout de suite délivrer mon pauvre banquier de ses folles terreurs, et de le mettre en liberté. »

Le comte sort, exécute l'ordre, revient, et trouve avec surprise Catherine riant aux éclats. « Je vois à présent, dit-elle, la cause d'une scène aussi burlesque qu'inconcevable. J'avais depuis quelques années un joli chien que j'aimais beaucoup, et je lui avais donné le nom de *Sunderland*, parce c'était celui d'un Anglais qui m'en avait fait présent. Ce chien vient de mourir ; j'ai ordonné à Reliew de le faire empailler, et, comme il hésitait, je me suis mis en colère contre lui, pensant que, par une vanité sottise, il croyait une telle commission au-dessous de sa dignité. Voilà le mot de cette ridicule énigme. »

Ce fait ou ce conte paraît sans doute plaisant ; mais ce qui ne l'est pas, c'est le sort des hommes qui peuvent se croire obligés d'obéir à une volonté absolue, quelque absurde que puisse être son objet.

Au reste, et je crois juste de le répéter, les mœurs publiques, les sages intentions de Catherine et celles de ses deux successeurs, ont déjà, pour la civilisation, fait la moitié de l'ouvrage qu'on aurait pu attendre d'une bonne législation.

Pendant un séjour de cinq ans en Russie, je n'ai pas entendu parler d'un trait de tyrannie et de cruauté. Les paysans, à la vérité, vivent esclaves, mais ils sont traités avec douceur. On ne rencontre dans l'empire aucun mendiant ; si l'on en trouvait, ils seraient renvoyés à leurs seigneurs, qui sont obligés de les nourrir ; et ces seigneurs eux-mêmes, quoique soumis à un pouvoir absolu, jouissent, par leur rang et par l'opinion, d'une considération peu différente de celle qui leur appartient dans les autres monarchies non constitutionnelles de l'Europe.

Ils doivent à Catherine une organisation qui régularise dans chaque province leurs assemblées et leur donne même le droit d'élire leurs présidents et leurs juges. Tous les emplois civils et militaires sont dans leurs mains ; mais ce qui leur manque seulement, c'est un ciment légal qui garantisse à la fois la sécurité du trône, les prérogatives de la noblesse et l'adoucissement graduel de l'existence du peuple.

une barrière. Elle égrenait une grappe de raisin noir. Croquant un à un les grains du fruit, elle en était sans doute rafraîchie et délectée, mais n'en laissait paraître nul plaisir. Elle semblait, au contraire, fâchée et arrachait les grains de la grappe colériquement. Elle était si dolente et avait un visage si marri, triste et doux, qu'Ulenspiegel fut saisi d'amoureuse pitié, et, s'avançant derrière elle, lui donna un baiser sur la nuque.

Mais elle, en retour, lui bailla un grand soufflet.

— Je n'y vois pas plus clair, repartit Ulenspiegel.

Elle pleurait à sanglots.

— Nele, dit-il, vas-tu maintenant placer les fontaines à l'entrée des villages ?

— Va-t'en ! dit-elle.

— Mais je ne puis m'en aller, si tu pleures comme cela, mignonne.

— Je ne suis pas mignonne, dit Nele, et je ne pleure pas !

— Non, tu ne pleures pas, mais il sort cependant de l'eau de tes yeux.

— Veux-tu t'en aller ? dit-elle.

— Non, dit-il.

Cependant elle tenait son tablier de ses petites mains tremblantes, et elle en tirait l'étoffe par saccades et des larmes coulaient dessus, le mouillant.

Le Comptoir de Change de l'INDICATEUR BOURSIER, 163, boulevard du Hainaut, achète tous titres, paye tous coupons, Rente belge, etc. Renseignements financiers gratuits. (544)

Renseignements

KELKUN DISSY prolongera son voyage, tout va bien. Prévenir Houriez-Ferrière.

De famille **L. VERREZEN** verlanget de verblijfplaats te weeten van hun zoon **Joseph VERREZEN**, geboren te Sempet, 16 Juli 1888. (637)

La famille **DE GEYTER** prie la famille Welvaert, de Uitkerken, de faire rentrer leur mère à Loth. Aucun danger. (614)

On demande des nouvelles de **François PAUWELS**, soldat au 2^e chasseur à pied, de Bodeghem St-Martin. Rép. B.L. bureau du journal.

Mme **POPLIMONT**, 13, avenue de la Constitution, à Ganshoren, cherche à être fixée sur le sort de son fils **Démosthène**, soldat au 9^{me} de ligne (1-3), dont elle est sans nouvelles depuis le 15 septembre. (622)

ETAT-CIVIL

Naissances. — Déclarations du 30 janvier 1915 : Garçons 6, filles 6, total, 12. Décès. — Déclarations du 30 janvier 1915 :

Stéphanie Van Langendonck, s. prof., 65 ans, rue Charles Martel, 45 ; **Irma De Neve**, s. prof., 23 ans, ép. Van Driessche, Ancienne chaussée de Ninove, 190, Anderlecht ; **Pierre Cuyper**, magasinier, 67 ans, ép. Sas, rue Ma-Campagne, 145 ; **Jules De Backer**, journalier, 58 ans, ép. De Sutter, dom. à Gand ; **Charles Demeulenaer**, chef d'atelier au Gaz, 54 ans, ép. Fontaine, boulevard Anspach, 135.

Mariages du 30 janvier 1915.

François Vandersande, journ., avec **Thérèse Van Winghe**, servante, Allée-Verte, 81 ; **Thierry Stufkens**, ingénieur, avec **Emma Geyer**, art. chorégr., rue des Cultes, 44 ; **Philippe Bollen**, journalier, avec **Jeanne Walens**, cart., rue du Faucon, 5 ; **Egide Lombaert**, cordonnier, avec **Léontine de Sutter**, s. prof., rue Christine, 3 ; **Horace Vanderschueren**, voyageur de commerce, avec **Marie Rousseau**, dem. de magas., rue Montagne, 59 ; **Louis Vinck**, camionneur, avec **Anastase Cosyns**, s. p., rue des Marais, 87 ; **Georges Vanhassel**, garnisseur, avec **Anne Vanossel**, tailleur, rue des Renards, 15 ; **Florent Moens**, forgeron, avec **Marie Massa**, servante, Marché-aux-Herbes, 17 ; **Joseph Devilez**, électricien, avec **Cath. Sterckx**, giletière, pl. de Bavière, 18 ; **Eugène Eyckermans**, tailleur, avec **Juliette Demolder**, rue Haute, 216.

NECROLOGIE

Mme **Maurice Hartog-Ricardo**, M. et Mme **Léo van Leer-Hartog** et enfants, M. et Mme **J.-E. Hartog-François** et enfants, M. et Mme **E. van Praag-Hartog** et enfants, ont la douleur de faire part du décès inopiné survenu le 23 janvier de **M. Maurice HARTOG**. L'enterrement a eu lieu dans l'intimité. Le présent avis tient lieu de faire-part. (632)

POMPES FUNEBRES

MAISON MELCHIOR ET MINTEN, 17, rue du Bois-Sauvage (Sainte-Gudule) 124, chaussée d'Ixelles, 124

Succursales :

27, rue de l'Amazone (Quartier Louise)
6, place Van Meenen (Saint-Gilles)
Corbillards, tentures, cercueils, lettres de faire-part. (639)

Sucre cristallisé, 60 cent. le kilo, 10, rue Plattestein, Bruxelles.

— Nele, demanda Ulenspiegel, fesa-t-il beau tantôt ?

Et il la regardait souriant bien amoureusement.

— Pourquoi me demandes-tu cela ? dit-elle.

— Parce que, quand il fait beau, il me pleure pas, répondit Ulenspiegel.

— Va-t'en, dit-elle, près de ta belle dame à la robe de brocard ; tu l'as fait assez rire, celle-là.

Ulenspiegel alors chanta :

*Quand je vois pleurer m'amie
Mon cœur est déchiré.
C'est miel quand elle rit,
Perle quand elle pleure.
Moi, je l'aime à toute heure.
Et je nous paie à boire
Du bon vin de Louvain.
Et je nous paie à boire
Quand Nele sourira.*

— Vilain homme, dit-elle, tu te gaussez encore de moi.

— Nele, dit Ulenspiegel, je suis homme, mais point vilain, car notre noble famille, famille échevinale, porte de trois pintes d'argent sur fond de *bruin* *bier*. Nele, est-il vrai qu'au pays de Flandre quand on sème des baisers, on récolte des soufflets ?

— Je ne veux point te parler, dit-elle.

(A suivre).

Onzième liste

Les personnes dont le nom est publié ci-dessous, ont le plus grand intérêt à se présenter à nos bureaux ou à nous écrire. Nous avons des nouvelles de leur famille ou de leurs amis.

1182. — Gaston GAMBIER, de Rœulx.
1183. — M. PIERART, de Rœulx.
1184. — Pierre DUMONT, d'Havrè.
1185. — Cam. HOUSIERE, de Binche.
1186. — Mme THIRIFAYS et sa fille Yvonne.
1187. — Mme A. CAMUS, de Bruxelles-Forest.
1188. — Mme B. DOOLAECH, de Bruxelles.
1189. — Louis MATHOT, de Saint-Lambert.
1190. — Mme Jos. DONCKERS et NUYENS.
1191. — Mme BLANCHE.
1192. — Ch. MERNY.
1193. — Marcelle LEBLANC.
1194. — M. RATIAU.
1195. — Mme L. MAROILLE, de Ronchin.
1211. — Fam. HALFF, de Bruxelles.
1212. — Fam. BAUDOUIN, d'Hirson.
1213. — Mme Henri-Armand LECLERC.
1214. — Fam. WAGNER, de Guerlange.
1215. — Edm. FATOUX, père et fils, de Crève-Cœur.
1216. — Jeanne BASSINE, de Bruxelles.
1217. — Valère GRIETENS, de Bruxelles.
1218. — Fam. DELLERE, de Longwy-Bas.
1219. — Mme Em. RETTAC, de Nismes.
1220. — Auguste BERNARD.
1221. — Fam. TASSIN.
1222. — Fernand TILMONT, de Raismes (Nord).
1223. — Mme BELVERGE-LEONCE.
1224. — Martial OBLIN.
1225. — Fam. DUBOIS-DE SAINT-MOULIN, de Braine-le-Comte.
1226. — Fam. SAUVAGE, de IWUY (Nord).
1227. — Mme Vve Pierre BRACCO.
1228. — M. René FACHE, de Dixmude.
1229. — Fam. ROGIER-CHALON.
1230. — Mme POIRIER.
1231. — Estella FRANCOMME.
1232. — Fam. Fernand GALIO, de Quiévy-Cis.
1233. — Mme Marie-Louise MARITIAL et ses enf.
1234. — Fam. DOUE, de Bohain.
1235. — Mme Hector LUBIN.
1236. — Fam. LEGROS, de Rocroy.
1237. — Fam. Georges COURDON, de Jeumont.
1238. — Fam. Louis SAJOT, d'Orchies.
1239. — Fam. DELILLE, d'Ivuy.
1240. — Fam. DESPAGNOL, d'Ivuy.
1241. — Fam. BENEDET, de Flines-les-Raches.
1242. — Fam. BETRANCOURT, de Courroir, par Carnières.
1243. — Fam. MARGARON, de Féchain.
1244. — Fam. VAN DER DONCK, de Bavay.
1245. — M. V. TOUPPEE, de Rosée.
1246. — Paul LATOUR, de Jeumont.
1247. — Hervé MARBAIS, d'Uzel.
1248. — Jules MASMON.
1249. — Maria KINIF.
1250. — Félicie MOUCHET.
1251. — Fam. HAMERS, de Sainte-Cécile.
1252. — Madeleine DELAENNE, de Mons.
1253. — Alexis SUMOIS.
1254. — Valère VANDEWALLE.
1255. — Fam. WATREMEZ, de Fourmies.
1256. — Mme COUPEZ et ses enfants, de Rudderwoode.
1257. — Mme FARGOT-PHILIBERT et ses enfants.
1258. — Fam. Louis FONTAINE, de Rœulx.
1259. — Fam. Henri BAILLEU, de Rœulx.
1260. — Fam. Henri LEFEVRE, de Rœulx.
1261. — Fam. François DOUCHEMET, de Rœulx.
1262. — Fam. Jos. DOUCHEMET, de Rœulx.
1263. — Fam. HARDY-HOUDEZ, de Guise.
1264. — Mme Marie PLUCHARD.
1265. — Elise VAN KERKHOVE, de Berchem-Anv.
1266. — Achille NEIRYNCK.
1267. — Fam. KONING, de ROUBAIX.
1268. — Fam. DESBONNETS, de Roubaix.
1269. — Paul COPPEE, de La Hestre.
1270. — Fam. LOUPPE, de Houdrigny-Virton.
1271. — Fam. de Désiré PLOMPIEUX.
1272. — Fam. d'Henry DEMOLDER.
1273. — Fam. de Joseph LIPENS.
1274. — Fam. de Désiré BREELS.

CINÉMAS

MAJESTIC — Programme de famille.
62, Bd du Nord Orchestre de 1^{er} ordre.
MODERN-PALACE — Séances permanentes de rue Neuve, 147-149. 2 h. 1/2 à 11 h.

L. Scholtus et A. Thieuwis
71-73, rue du Midi, BRUXELLES

Dans le seul but d'occuper nos ouvriers

COSTUMES DAMES
sur mesure
Haute nouveauté
ANGLAISE
Bleu-Noir — Fantaisie
Double soie
65.00 Francs

COSTUMES HOMMES
sur mesure
Bleu-Noir — Fantaisie
50.00 Francs

Grand rabais sur les modèles de la saison (623)

AUTOMOBILES



"UNIC"

Petites annonces

NOS ANNONCES SONT REÇUES : A BRUXELLES :

Au bureau du journal, 1, quai du Chantier;
A l'Office de Publicité, 36, rue Neuve;
A l'Agence Centrale de Publicité, 52, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères,
Et chez nos courtiers.

TARIF DES INSERTIONS :

Demandes d'emploi : gratuites. Ces annonces ne peuvent dépasser 3 lignes.
Offres d'emploi et autres : 20 centimes la ligne.
A forfait pour 3 insertions de 3 lignes : Fr. 1.50.

DEMANDES D'EMPLOI

- Piano. — Accordeur-professeur dem. trav. et leq., r. Gd-Hospice, 27.
Gérance dem. p^r deux Dem. conn. stén.-dact., not. angl., A.G., bur. j.
Mons. marié, chom. dem. empl. bur., traductions. P.B.54 bur. journ.
Mén. s. enf. hon. dem. garder habitat. ville ou camp. F.B.M. b. journ.
M^r sér. dem. occupat. quelc. heures par jour. A.B.2, bur. journ. (620)
Jne hom. dem. place bureau ou vendeur, 142, Gde rue-au-Bois.
Tailleuse très experte dem. journ. Prix mod., r. Van Artevelde, 24.
Mons. actif et solv. dés. repr. prod. alim. p^r Gand Ecr. D.E. bur. du journ.
Jne dame sér. ex-caiss. éprouvée p^r guerre, compt. et dactylo. dés. empl. quelc. Prêt. très modestes. M.B. 56, b. j.
Industr. inocc., réf. 1^{er} ordre, prés. bien, dem. représ. sér. Ecr. J.G.C. bur. du journ. (116)
M^r mar. sér. au cour. bur. b. réf. cher. pl. qq. Ecr. F.D. bur. du journ.
Dame tr. sér. dem. place pet. ména. pour aider d^r aider d^r pet. commerce, bonn. référ., rue d'Arenberg, 18. (552)
Jne hom. dem. pl. p. faire course ou aut. ouv. Ecr. N.A. bur. journ.
Hom. prés. bien, 33 ans, bon. référ. dem. occup. quelc., 31, rue Laeken.
Jeune dame b. au cour. vente dem. pl. dem. mag. qq. 634, ch. Ninove, Sch.
Jardinier dem. place ou journ., pl. de la Reine, 9, sonnez i fois.
Emp. de comm. cherch. pl. qq. 8 ans même mais V.B. 7, r. Foppens, Curg.
Représ. - Jne hom. sér. 18 a. cherch. bon. firme 14, r. And. Van Hasselt, S.J.
M^r sér. dem. occupat. quelc. Ecr. R.R. bur. j.
Jne hom 17 a. dact. fr. fl. dem. empl. Ecr. A.G.D. bureau du journal.
D^r instr., b. mén., b. réf. dem. pl. p. comm. Ecr. B.S.R. r. Ruysbroeck, 90.
Jne fille dactylographe, cour. trav. bur. dem. pl. Ecr. bur. journ. M.P.34.
M^r mar. au cour. compt. et trav. bur. dés. empl. Ecr. J.B.G. bur. journ.
Garç. de course dem. place, s'adr. r. Bara, 202.
Pers. sér. sach. tr. bien coud., dés. pl. fem. de chamb., r. Longue-Vie, 23 Ixelles. (Publ. Carren).
Dem. sér., parl. angl. bon. vend. sach. tr. bien coud. b. réf. dem. pl. r. Longue-Vie, 23, 1x. (Publ. Carren)
Empl. compt., bon. réf. dem. place, prêt mod. Ecr. A.D., 4, r. Jennart.
Cocher, jardinier dem. place. S'adr. o. pl. de la Reine, Sch. Son. i fois.
- Dlle stén.-dact., b. c^t dés. écrit., cherch. empl. Ecr. 93, rue Confédérés.
Jne fille flam. 16 ans, dem. pl. t. faire. Ecr. 7, r. Clinique, Cureghem.
Demois. bon. fam., par suite revers, dem. écrit. ou trav. bur. Ecr. J. B. bureau du journal
Gérance dem. par Dem. not. dactyl., meill., réf. Ec. G.F., 11, av. Clays.
Ouvr. taill. p. dames dem. ouv., prix mod., 119, Boul. du Midi.
Dlle cath. fr. fl., c^t trav. bur. dem. pl. ext. bur. ou mag., Ec. M.D.
Traducteur t. langues dem. trav., dep. 0.20 les 100 m., r. Gd-Hospice, 27
Dame Vve prof. piano dés. leçons. r. Essegheem, 145, Jette.
Jne hom. 22 ans, instr. éduc. dem. pl. à t. faire. Ecr. N.G., 58, r. Haute.
Jeune fille dem. place à t. faire, sach. cuisine, 97, boulevard du Nord.
M^r connaiss. ép. 8 a. prat. déjà voy. p. même art poss. bon certif. dés. occup. qq. Rép. M. Gillet, 15, r. Hollande (M.) (560)
Jne mons. marié dem. occupat. quelc., s'adres. 183, rue Jolly.
Bon empl. 46 ans, cherch. place, compt. ou sur., M. J. 112, boul. Jubilé.
Ag. Etat. Mar. act. disp. dem. empl. bur. quelc. 634, ch. Ninove, Scheut.
Dame instr. au c^t comm. et écrit. cherch. emp. E.L. 19, r. Vandenboogaerde.
Dlle ayant bon. écrit. cherch. empl. Ecr. C.M. 62, rue Quinaux.
Dame dist., instr., sach. dir. mén. cherch. empl. B.C. 189, ch. de Gand.
Empl. 29 a. 1^{re} réf. ch. empl. quelc. J.E. 132, rue Théodore Verhaegen.
Jne fille sach. coudre e^r faire écrit. dem. place. Ecr. C.D. 84 bur. journ.
Bne taill. f. neuf et arr. à dom. ou ch. elle, M^{lle} R. Ruysbroeck, 90
Empl. compt. bon. réf. dem. place. Ecr. A. D., 4, rue Jennart.
Menus. très cap. exc. t. trav. pr. mod., 46, r. de Bruxelles, Uccle.
Représentation. - M^r sér. capab. cherch. bon. firme George, r. Houzeau, 24.
Jne hom. sér. cher. dépôt ou empl. bur., réf., J.M. 17, r. de la Wache, Liège.
Hom. pouv. mett. main à t^e et jardinage dem. pl. r. Comte de Flandre 79a.
Femme à journ. dem. ouvrage quelc., s'adr. : r. de Ribaucourt, 123.
Chauff.-mach. dés. place Ch. Levaux, 202, r. Bara.
Bon ouv. menus. dem. ouv. prix modéré, rue Van Gaver, 2.
Emp. au cour^t trav. bur. dés. empl. Adr. réponse E. P. bur. du journ.

ENSEIGNEMENT

COSMOPOLITAN SCHOOL 21, r. de la Reine (à la Monnaie).
Angl., Franç., Espag., Arabe, etc. Conv. gram. gar. en un mois. Cours à par. de 10 fr. p.m. Méth. dir. rap. (583)

Leçons de droit civil, comm. et fiscal. Prép. p^r les banques et empl. du trésor par profess. expérimenté. Cond. mod. rue Vauclust, 37, Uccle.
Anglais. — Leçons prix modérés, 75, av. Eugène Demolder.

Traducteur. - Franç., néerl., angl., esper. (lang. intern.) dem. traduct. ou leçons, prix guerre. E.F. 66, bur. du journ. (539)
STENOGRAPHIE
apprise en 24 leçons par praticien expér., 104, r. Vanderstichelen. (632)

Annonces diverses

AVIS A MESSIEURS LES NEGOCIANTS

Le Comptoir Liégeois d'Alimentation
27, rue Plélinckx, 27
Bruxelles-Bourse
vient de recevoir 10,000 k.
Margarine Hollandaise extra, qu'il offre à des prix très avantageux.

On lui annonce l'expédition de saindoux, graisse de bœuf, bougies, sirop, fromages et autres articles.

Les commandes s'inscrivent déjà, elles seront exécutées au fur et à mesure de leur arrivée. (650)

Escompte. Prêts s^r sign. De 9 h. à midi, 50, rue Scailquin, St-J. (605)

ACCOUCHEUSE

1^{re} dipl. - 30 ans pratique
EX-DIRECT. MATERNITÉ
Pension à toute époque
Consultations. Discretion
Retards, Traitement : 10 fr.
Man sprich Deutsch
44, r. de la Rivière, Nord.

PILULES DES DAMES

CONTRE RETARDS
Pharmacie MICHEL
3, rue des Fabriques, 3
Bruxelles (584)

Nous prions les annonceurs que les initiales suivantes intéressent, de vouloir bien retirer leurs lettres en nos bureaux.

A. G. D. — E. M. S. —
J. M. — H. S. — A. D. 84.
— A. X. V. — B. L. —
— H. G. — H. 24. —
J. L. P. 27. — M. L. P.
V. Y. 30. — V. L. 32. —
X. T.

CABINET MEDICAL

19, r. de la Fraternité
(donnée dans la r. de Brabant, Brux.-N.)
VOIES URINAIRES
606 SYPHILIS 914
2 fr. consult. de 8 m. à 8 h. s^t. Dimanche de 8 à 12 h.

A vendre 2 tr. bons camions, 27 r. des Carabiniers, de 8 à 4 h. (644)

39, RUE PLETINCKX, 39

Achat de coup. de l'Etat Belge et villes principales (633)

COMPTOIR FINANCIER BELGE

Tous titres, actions obligations, aux meilleures conditions de l'heure
Or, argent, bijoux, prêts, achats, ventes
Prêt sur livret de la Caisse d'Epargne de l'Etat
S'adr. de 11 à 12 et de 5 à 7 h., r. Prince Albert 8.

Par ce froid
Prenez un



CHARBON BON-PRIME

Nous avons pu obtenir pour nos lecteurs de l'agglomération, des prix avantageux pour un bon TOUT-VENANT pour foyers domestiques, au prix véritablement réduit de 42 fr. 50 les 1,000 kilos, mis en cave. En sacs, 10 centimes en plus par sac.

Prix spéciaux pour les longues distances. Le poids peut être vérifié.

BON DE COMMANDE :

Quantité kil. tout-venant.
spécial à fr. 42.50 les 1000 kilos.

Nom
Adresse (bien lisible)

A détacher et à faire parvenir au bureau du journal.

ON PEUT SE PROCURER

Le Messenger de Bruxelles dans toutes les aubettes de Bruxelles et faubourgs

EN PROVINCE CHEZ NOS DEPOSITAIRES :
A Ath : chez M. O. Mauclet, libraire.
A Gembloux : chez M. Mathot, avenue de la Station.
A Charleroi : chez M. Robert (Ag. Dechenne), rue de Marchienne, 42.
A Liège : chez M. J. Bellens, rue de la Régence, 6-8.
A Mons : chez Mme Scattens, rue de la Petite-Guirlande.
A Namur : chez M. Hero Wuillot, rue Mathieu, 18a.

CAFÉS

La Maison BRIOTS et DANDOIS, 87, rue Heyvaert, Bruxelles, a reçu des nouveaux chargements de cafés verts. — Cafés torréfiés touj. dispon. Prix défiant toute concurr.

POUR VOS Entreprises Générales d'Installations

HOTELS — BUREAUX — MAGASINS
Adressez-vous aux
Anciennes Usines **EM. GOEYENS**
A BRUXELLES
1, RUE DES FABRIQUES, 1

Nombreuses références de tous pay.
Plans et devis sur demande.
Menuiserie. — Décoration intérieure. — Ebénisterie.
Miroiteries. — Argenture et biseautage de glaces.
Vitreaux d'églises et d'appartements. — Fabricat. de cadres pour glaces et photographies.

NEGOCIATIONS RAPIDES

De toutes les valeurs cotées rarement cotées et non cotées.
Conditions avantageuses.
18, rue de Siassart, 18, Ixelles
de 10 1/2 à 12 et de 5 à 7 h.

PAIN BLANC DE RESERVE

Biscuit maritime d'Amsterdam, farine 00, marque WJ, adoptée par l'Etat Néerlandais, remplace le pain blanc et se conserve indéfiniment. En vente dans les principaux magasins en ville.
Exiger la marque WJ et se défier des contrefaçons.
Pour le gros : CRIEM et VANDERLYN
rue Vilain XIV, 5 ou Monico-Bourse, de 11 à 12 h. (564)

VINS D'ESPAGNE ET DE PORTUGAL BOISSONS AMERICAINES

SPECIALITE DE BIERES ANGLAISES

Whitbread's

Fernand Verlaar Tavern

7-9, rue Antoine Dansert, 7-9, BRUXELLES

MESDAMES EPOQUES

Si vous avez les
difficultés, douloureuses ou irrégulières,
employez le Remède de D^r Thompson,
qui donne un résultat certain, rapide et sans danger, dans tous les cas et quelle qu'en soit la cause anormale. Pharmacie des Croisades, 15, rue des Croisades, Bruxelles-Nord.
PRESERVATIFS (Catalogue illustré gratuit pour les 2 sexes) (donnant la description des articles et appareils préventifs les plus nouveaux et les plus efficaces, recommandés par les médecins. Discretion.)

Si vous choisissez une eau de table, vous désirez naturellement qu'elle soit d'une pureté absolue, qu'elle stimule l'appétit, qu'elle vous rafraichisse et qu'elle possède des propriétés digestives et toniques. L'eau de KOKEL BRONNE remplit toutes ces conditions, c'est l'eau de table la plus parfaite. En vente partout. Pour le gros, s'adr. AII. PARFONRY 9, r. Dautzenberg, Ixelles, entrepositaire des eaux minérales. (521)



Union du Crédit DE BRUXELLES

57, r. Montagne-aux-Herbes-Potagères, Bruxelles

ESCOMTE DES TRAITES
AU TAUX DE LA BANQUE NATIONALE
Dépôts à vue 2 p. c.
Dépôts à deux mois. 3 1/2 p. c.
Dépôts à 1 an 4 p. c.
LOCATION DE COFFRES-FORTS
12 francs par an.
Caisse d'épargne, intérêt 3.50 p. c. jusqu'à 5,000 fr.